JOURNAL LE NORD

BINGO! ce samedi 5 février à 11 h de 1800 $ CINN911.com

Vol. 46 N° 43 Hearst ON - Jeudi 3 février 2022 - 2,86 $ + TPS

UN MANDAT VACCINAL AURAIT PLACÉ L'HÔPITAL DE HEARST DANS LE TROUBLE

PAGE 3

100E DE HEARST REMIS À PLUS TARD

PAGE 2

NON VACCINÉ, JOËL RICHARD QUITTE SON EMPLOI ET REVIENT À HEARST

PAGE 2

2022 FORD EXPLORER ST LINE
QUANTITÉ LIMITÉE
COMMANDEZ LE VÔTRE MAINTENANT! CHEZ
Ford LECOURS MOTOR SALES
888 362-4011 Hearst • 888 335-8553 Kapuskasing • Lecoursmotorsales.ca

100e de Hearst : il faudra célébrer un peu plus tard que prévu

Par Jean-Philippe Giroux

C'est officiel ! La Ville de Hearst repousse les festivités du centenaire de Hearst au 3 aout 2022, soit le jour de l'anniversaire de l'incorporation de la Municipalité. La décision prise jeudi dernier comprend également le report à une date ultérieure de la Semaine des retrouvailles qui devait se dérouler du 24 juin au 3 juillet.

Les activités du centième se poursuivront au courant de la deuxième moitié de l'année 2022 et continueront en 2023, en souhaitant que la situation pandémique s'améliore d'ici la période estivale.

« On va étirer ça jusqu'en 2023, en espérant qu'on va être sorti de cette pandémie-là et puis être capable d'avoir une fête à la hauteur des gens de Hearst », déclare Roger Sigouin, maire de Hearst.

Initialement, le conseil avait proposé d'attendre en mars avant de prendre une décision définitive, question de voir l'évolution des restrictions sanitaires liées à la pandémie. À la suite de la réunion du 18 janvier, des gens de la communauté ainsi que des bénévoles impliqués dans l'organisation des festivités se sont prononcés afin que le conseil tranche plus tôt.

« C'est certain que ce n'est pas plaisant pour le conseil de ville », exprime M. Sigouin. « Ce n'est pas plaisant pour les bénévoles qui ont mis beaucoup, beaucoup de temps. »

Laurent Vaillancourt, membre du comité organisateur du centenaire de la Ville de Hearst, dit que le comité était « un peu déchiré » lorsqu'ils ont su à propos du report, mais que rien n'est perdu. « On va célébrer sur un an, mais à partir du 3 aout », indique M. Vaillancourt.

À ce jour, il est prévu que l'inauguration du parc des nations au centre-ville ait lieu également au début du mois d'aout.

Si la pandémie continue de sévir cet été, la Ville serait en mesure de procéder avec certains projets entretemps, soit ceux n'exigeant pas de grands rassemblements, comme le lancement du livre du centenaire.

Le lancement du centenaire de la Ville de Hearst devait avoir lieu le 21 janvier au Centre récréatif Claude-Larose lors d'une joute des Lumberjacks.

Stéphane Lapointe quitte le DÉH

Par Steve Mc Innis

Lors de la dernière rencontre du comité du 100e anniversaire de la Ville de Hearst hier midi (mercredi 2 février), les membres ont appris que le directeur du développement économique de Hearst, et du même coup du comité du 100e, avait quitté son poste dernièrement.

Stéphane Lapointe était depuis seulement huit mois à la tête du DÉH, qui voit ainsi une troisième personne à être remplacée dans cette fonction au cours des deux dernières années.

Le principal intéressé évoque des raisons personnelles pour expliquer sa décision. « C'est rien de majeur, c'est vraiment ma décision ; rien à voir avec l'administration ou des employés de la Ville », indique M. Lapointe.

Le maire de Hearst, Roger Sigouin, se dit très déçu de cette nouvelle. « On recommence encore à zéro ! », dit-il. « Ce sera à la nouvelle personne choisie comme administrateur en chef de la Ville d'embaucher. »

À ce propos, même si la date limite pour la mise en candidature au poste d'administrateur en chef de la Ville est passée, le résultat n'a pas encore été annoncé. « Nous ne fermons pas la porte à personne, ce sera un long processus. C'est un poste trop important pour précipiter les décisions », conclut-il.

Alain Blanchette, embauché dernièrement au département du développement économique de la Ville, assurera l'intérim des fonctions de Stéphane Lapointe en attendant une nouvelle direction.

Un homme change de carrière après avoir refusé le vaccin

Par Jean-Philippe Giroux

Lorsque son employeur lui a dit qu'il n'avait que trois semaines pour se faire immuniser contre la COVID-19, Joël Richard a été « frappé vraiment fort ». Il fait carrière en services de soutien à la personne, un domaine qui lui tient énormément à cœur. Or, confronté à la nouvelle règlementation de vaccination contre la COVID-19 de son milieu, Joël a pris la dure décision de tirer sa révérence, de changer de carrière et de retourner dans sa ville natale, Hearst.

Il était l'un des multiples participants qui sont allés à Ottawa samedi en vue de faire entendre son opinion par rapport aux restrictions sanitaires et vaccinales de la COVID-19. Il tenait à s'y rendre afin de manifester de manière pacifique, précise-t-il, et rencontrer d'autres personnes avec qui il partage des points et principes similaires, notamment les membres du mouvement Freedom Convoy.

« Je trouve que la vaccination, ça devrait être quelque chose de personnel », soutient fermement Joël. « Ça ne devrait pas être forcé sur l'individu. »

« Aucun danger »

Masques, gants, tests rapides : c'est ce à quoi ressemblait le quotidien de Joël Richard au cours de la pandémie, ayant travaillé de proche avec sa clientèle à titre de préposé aux services de soutien personnel.

Il a pris toutes les précautions possibles et ne croit pas que son choix personnel de ne pas se faire vacciner ait posé un danger quelconque aux personnes qu'il a aidées dans le cadre de son travail.

« Je ne pense pas que dans ces deux ans-là que j'ai travaillé à travers la COVID-19 que j'ai mis aucune vie en danger, absolument pas », insiste-t-il.

Aucun de ses clients ne s'est prononcé contre son statut vaccinal, mentionne M. Richard.

Il dit avoir plusieurs craintes et croyances face à la vaccination, ce qui explique son choix récent de se « virer sur un dix cennes » et laisser derrière lui sa vie à Sturgeon Falls pour recommencer à zéro dans sa ville natale, Hearst.

Un mal pour un bien

Joël et sa conjointe déménageront prochainement à Hearst afin de prendre possession du casse-croute (Mme Patate), situé sur la ferme Cattle Lodge à Hallébourg, leur projet d'avenir qui débutera ce printemps. Les deux adorent la cuisine et font une variété de repas.

Face à la perte de son emploi, Joël s'est dit que, compte tenu de la nouvelle situation, ce serait le temps parfait de poursuivre sa passion culinaire.

Lorsque l'ancienne propriétaire a mis son commerce en vente, Joël a sauté sur l'occasion de prendre la relève. « C'est une bonne opportunité de s'en venir près de la famille à Hearst où on est tellement bien », raconte-t-il.

Joël Richard planifie accueillir sa nouvelle clientèle à compter du 20 mai.

MEUNIER CARRIER LAWYERS
151, AVENUE SECOND
TIMMINS, ON P4N 1E8
TÉL: 705-531-5500
WWW.MCLAWYERS.CA
RETROUVEZ-NOUS SUR FACEBOOK
ACCIDENTS DE VOITURE - BLESSURES CORPORELLES
DÉCÈS INJUSTIFIÉS - RÉCLAMATION D'INVALIDITÉ
LITIGES EN MATIÈRE D'ASSURANCES - LITIGES EN SUCCESSION
DROIT DU TRAVAIL - DROIT DE LA FAMILLE

David Carrier, B.A. (Hons), J.D. dcarrier@mclawyers.ca
Jay Meunier, B.A. (Hons), LL.B. jmeunier@mclawyers.ca
Daly Canie, B.A., J.D. daly@mclawyers.ca

L'Hôpital de Hearst : le seul à ne pas avoir voulu un mandat vaccinal ?

Par Jean-Philippe Giroux

En vertu de la Loi sur l'accès à l'information, Radio-Canada a découvert que seul un établissement de santé en Ontario avait témoigné de sa réticence par rapport à un mandat vaccinal implémenté à l'échelle de la province : l'Hôpital Notre-Dame de Hearst.

C'est en début novembre que la province a tranché en annonçant qu'elle ne rendra pas la vaccination contre la COVID-19 obligatoire pour les travailleurs en santé à l'échelle de la province, mis à part le personnel des foyers de soins de longue durée.

Avant de prendre sa décision, le gouvernement Ford a pris l'initiative de communiquer avec les PDG des hôpitaux par l'intermédiaire d'une lettre leur offrant l'occasion de faire connaitre leur point de vue par rapport au mandat de vaccination provincial pour les employés du secteur. Christine Elliott, ministre de la Santé, n'a pas révélé la position des hôpitaux au moment de la déclaration, le 3 novembre dernier.

Lorsque Radio-Canada a obtenu les copies des lettres en vertu de la Loi sur l'accès à l'information, la documentation qui lui a été fournie a démontré que le gouvernement Ford a reçu des dizaines de lettres en faveur du mandat proposé. Toutefois, il y avait aussi quelques lettres d'opposition, incluant celle de l'Hôpital Notre-Dame.

Dans son reportage, la journaliste Natasha MacDonald-Dupuis divulgue le contenu de la lettre de Liza Fortier, directrice générale de l'hôpital de Hearst, envoyée le 19 octobre. Mme Fortier écrit que 74 % de son personnel était immunisé contre la COVID-19, à l'époque, et que le départ du personnel non vacciné frapperait durement son équipe de petite taille, notamment en occasionnant la fermeture de certaines sections de l'établissement.

Elle enchaine avec ses explications en disant qu'un tel mandat provincial obligerait l'Hôpital Notre-Dame à transférer les accouchements vers des communautés à plusieurs heures de distance, faute de personnel.

Mme Fortier ajoute que, si l'hôpital procédait à l'embauche d'infirmières d'agences privées pour combler la perte, les couts augmenteraient de 255 %. Sur ce même point, la directrice générale demande au gouvernement Ford de s'assurer que les agences privées soient mieux règlementées.

Dans sa lettre, la directrice générale mentionne que la situation est très compliquée, puisque les travailleurs non vaccinés posent des risques plus élevés.

Mme Fortier n'a pas répondu à l'offre d'entrevue de Radio-Canada avant la date de publication de l'article de Natasha MacDonald-Dupuis.

La documentation a aussi révélé que quatre syndicats ont envoyé une lettre signée au premier ministre de l'Ontario témoignant de leur opposition au mandat provincial : l'Association des infirmières et infirmiers de l'Ontario, le Syndicat canadien de la fonction publique, le Syndicat des employés de la fonction publique de l'Ontario et le syndicat United Health Care Workers of Ontario. Cependant, ces syndicats s'étaient déjà prononcés publiquement contre la vaccination obligatoire.

« Les gens sont privés de la possibilité de déménager dans notre communauté »

- Mario Villeneuve

Par Jean-Philippe Giroux

Attirer des travailleurs, c'est une chose, mais les loger, c'en est une autre. Mario Villeneuve, vice-président de l'entreprise Villeneuve Construction, fait état de la crise du logement et des enjeux de main-d'œuvre auxquels font face divers secteurs depuis les dernières années, dans une lettre soumise à la Municipalité.

M. Villeneuve explique que son entreprise a été directement touchée par le manque de logements et que les travailleurs qualifiés qu'il tente d'embaucher trouvent difficile de se loger dans la communauté. « Récemment, nous avons eu des employés potentiels qui ont décliné nos offres d'emploi parce qu'ils n'étaient pas en mesure de trouver un logement adéquat et abordable », révèle M. Villeneuve.

Il mentionne que le marché du travail a grandement changé, entre autres avec le travail à distance, et que la Ville peut offrir de nouvelles occasions aux gens qui souhaitent vivre et travailler dans un milieu rural tel que Hearst.

Le vice-président est d'avis que l'offre s'échappe, faute de logements pour les travailleurs intéressés.

« Le manque de logements compromet déjà cette opportunité », soutient M. Villeneuve.

Dans sa lettre, il fait allusion aux 30 lots de la Municipalité au bout de la rue Hallé ainsi qu'à plusieurs autres terrains privés où la construction de logements pourrait être encouragée.

« Je suis sûr que de nombreux promoteurs immobiliers discuteraient volontiers avec la Ville de Hearst concernant la possibilité de construire de nouveaux logements », dit-il.

Le 18 janvier, le conseil municipal de la Ville de Hearst a voté en faveur d'une résolution auto-risant le maire et le greffier à signer une lettre d'intention avec CGV Developments Inc. pour la réalisation d'une résidence pour ainés.

Le projet en question a pour but de fournir davantage de logements aux résidents de Hearst et ses environs.

Mario Villeneuve, vice-président de Villeneuve Construction, pose avec la ministre des Transports et des Affaires francophones de l'Ontario. Photo : Facebook Villeneuve Construction

Lettre à l'éditeur

À mon amie Rachel Gosselin Catellier

Chère amie,

Chaque fois que je te téléphonais, tu me demandais : « Quand vas-tu venir me voir ? » Je répondais : « Aussitôt que la température sera plus clémente – disons à l'été, je crois, pour fêter ensemble le 100e anniversaire de Hearst. » « Oh oui, j'espère bien », disait-elle, « car ça fait trop longtemps. » Et elle ajoutait : « Oui, tu as raison, on va aller prendre un bon repas ensemble avec nos amies et c'est moi qui va payer. »

Rachel, même en ayant des difficultés avec ta mémoire, tu n'as pas oublié ta grande générosité, ton aide, ta bonne bouffe que tu as partagée avec ta famille, tes amies et beaucoup de gens de Hearst. En passant, tu étais une hôtesse hors pair. Merci Rachel.

Rachel est mère de quatre enfants : Guy, Louise, André et Francine ; et grand-mère de plusieurs petits-enfants. Elle fut une femme d'affaires active et travaillante afin de réussir ses projets. Rachel était aussi une femme de culture, elle avait un gout prononcé pour la musique classique et l'opéra. Elle les connaissait bien et profitait des occasions pour assister à des concerts, peu en importait le cout. Rachel était également une citoyenne impliquée dans sa communauté de Hearst qu'elle aimait beaucoup.

Rachel jouait du piano, ce qu'elle a transmis à ses filles. Rachel, femme aux multiples talents, était en plus couturière et décoratrice, tout ça avec beaucoup de classe et de gout. Qui ne se souvient pas de ses beaux arrangements à sa boutique et à son salon de coiffure ? C'était unique !

Rachel était aussi une femme de compassion. Je me souviens encore de sa présence et de sa grande générosité quand j'ai perdu les miens, Paul et Gaétan. Elle était là pour moi et mes filles Nicole et JoAnne. Merci Rachel !

En terminant, mon amie, je te souhaite un beau voyage de l'autre côté de la rive. Tu vas nous manquer, mais ce n'est qu'un au revoir.

À toute la famille Gosselin Catellier, mes plus sincères condoléances. Rachel, dans sa nouvelle demeure, saura toujours continuer à vous aimer et à vous protéger.

Avec beaucoup de tendresse et d'amitié,

Blanche B. Doucet, Nicole C. Doucet et JoAnne Doucet

SOURIRE DE LA SEMAINE

réseau presse
médias professionnels de l'info locale
FIER MEMBRE

LES Médias de l'épinette noire INC.
JOURNAL LE NORD
CINN911.com

Équipe

Steve Mc Innis
Directeur général et éditeur
smcinnis@hearstmedias.ca

Jean-Philippe Giroux
Charles Ferron
Journalistes
journaliste@hearstmedias.ca

Dan Yangary
Graphiste
pub@hearstmedias.ca

Sylvie Turgeon
Distribution
info@hearstmedias.ca

Anouck Guay
Webmestre

Guy Morin
Collaborateur

Manon Longval
Ventes
vente@hearstmedias.ca

Claire Forcier
Réviseure bénévole

Suzanne Dallaire Côté
Claudine Locqueville
Elsa St-Onge
Renée-Pier Fontaine
Chroniqueuses

Sites Web
lejournallenord.com
Journal électronique
lejournallenord.com (virtuel)
Facebook
fb.com/lejournallenord

Fondation Donatien-Frémont
613 241-1017

Canadian Media Circulation Audit
circulationaudit.ca
416 923-3567

Lignes agates marketing
anne@lignesagates.com
866 411-7487

Journal Le Nord
1004, rue Prince, C.P. 2648
Hearst (ON) P0L 1N0
705 372-1011

Notre journal rectifiera toute erreur de sa part qui lui est signalée dans les 48 heures suivant la publication. La responsabilité de notre journal se limite, dans tous les cas, à l'espace occupé par l'erreur, pourvu que l'annonce en question nous soit parvenue avant l'heure de tombée. Il est interdit de reproduire le contenu de ce journal sans l'autorisation écrite et expresse de la direction. Nous reconnaissons l'aide financière du Gouvernement du Canada, par l'entremise du Fonds du Canada pour les périodiques pour nos activités d'édition.

Prenez note que nous ne sommes pas responsables des fautes dans plusieurs des publicités du journal. Nombreuses sont celles qui nous arrivent déjà toutes prêtes et il nous est donc impossible de changer quoi que ce soit dans ces textes.

ISSN 1199-0805

nouvelle orthographe
Canadian Media Circulation Audit
Canada

Pandémie oblige, le Centre récréatif Claude-Larose passe aux coupures

Par Jean-Philippe Giroux

Malheureusement, avec les prix qui montent en flèche, la Municipalité doit mettre certains projets en priorité. La Ville de Hearst demandera au ministère de l'Infrastructure de remanier les montants de subvention pour les travaux de réfection du centre récréatif Claude-Larose et de la piscine municipale Stéphane-Lecours afin d'utiliser la totalité des fonds du ministère.

Suite à la révision des couts, la Municipalité a dû trancher dans les travaux de construction du centre sportif, puisque les montants estimés sont au-delà du budget total proposé.

En n'ayant pas recours à la subvention, la Ville perd plusieurs millions de dollars pour effectuer les travaux.

« La Ville n'a pas de choix de ne pas reculer, mais au contraire, de faire ce qui est nécessaire », dit Roger Sigouin, maire de Hearst.

La facture du projet de rénovation du centre récréatif et de la piscine de Hearst monte à près de cinq-millions de dollars, dont 3 449 795 $ en subvention gouvernementale et 1 274 685 $ en contribution municipale.

Nathalie Coulombe, directrice des parcs et loisirs, explique que la pandémie a ajouté des couts supplémentaires qui n'étaient pas prévus lors de l'évaluation prépandémique, dont les frais de transport, de distribution et de main-d'œuvre en hausse ainsi que les prix pour l'équipement qui ont plus que doublé.

« On a fait une demande au gouvernement fédéral et puis on attend une réponse », explique Mme Coulombe. « S'ils acceptent nos suggestions, on va faire à peu près la moitié des projets qu'on était censé faire. »

La Ville mettra l'accent sur les travaux prioritaires liés au mécanisme du centre sportif, soit le changement des déshumidificateurs, du système de congélation de l'aréna, du système d'eau chaude de l'édifice ainsi que du système de ventilation de la piscine. « Presque tous les projets de la piscine vont aller de l'avant parce que la piscine était vraiment due », informe-t-elle.

Parmi les projets que la Ville doit mettre de côté, on retrouve certaines rénovations plutôt esthétiques telles que l'installation de nouveaux sièges dans les estrades de l'aréna.

Des projets supplémentaires au centre récréatif, entre autres la rénovation des salles de bain, pourraient être ajoutés si le prochain budget de la Municipalité le permet.

Le nouveau plan propose de couper un ensemble de projets de rénovations d'une valeur de près de 3,4 millions de dollars. « Ça me faisait bien de la peine, mais il a fallu faire des coupes budgétaires », dit-elle. « On n'avait pas le choix. »

La compagnie au cœur des projets, J.L. Richards, estime un achèvement des travaux soit en aout ou en septembre 2022.

Manifestation à Ottawa : morosité à l'Hôpital Montfort

Émillie Pelletier - IJL - Le Droit

Le ténu fil auquel elles s'accrochent depuis deux ans s'effrite, et la présence d'individus dans la capitale fédérale qui s'opposent aux mesures de santé publique visant à protéger la population contre les effets dévastateurs de la pandémie de COVID-19 ne fait qu'alimenter leur exaspération. Des professionnelles de la santé de l'Hôpital Montfort se sont confiées au Droit sous le couvert de l'anonymat pour parler des évènements des derniers jours.

Depuis vendredi, l'Hôpital Montfort, dont le personnel est composé à 45 % de résidents du Québec, fait des mises à jour sur ses réseaux sociaux à propos de l'état de la circulation.

Mais lundi, *Le Droit* a appris que de nombreux employés passent plusieurs heures sur la route afin de se rendre au travail.

« On doit tous affronter les embouteillages », et les nombreux retards obligent le personnel « à rester en poste au-delà de leur quart de travail », pouvait-on lire en matinée sur le compte Twitter de l'hôpital. Même les patients seraient « inquiets de ne pas être en mesure d'arriver à temps à l'hôpital ».

L'établissement affirme reconnaitre le droit à la liberté d'expression, mais juge que « les manifestants ont réussi à passer leurs messages » et espère un « retour à la normale le plus rapidement possible ».

Comme se faire cracher au visage

Médecin à l'Hôpital Montfort, Mélanie* se dit découragée. « Cette manifestation, c'est comme cracher au visage de tous les professionnels de la santé. »

Celle-ci est d'accord avec son employeur qu'il faut pouvoir s'exprimer librement. « Mais quand tu manques de respect envers nos monuments, nos statues, ça n'a même plus rapport avec les mandats de vaccination. »

Sa collègue Justine* est infirmière autorisée. Elle réside à Ottawa et n'a pas eu de problème pour se rendre à Montfort lundi, mais selon ses dires, deux ou trois de ses collègues québécoises n'ont pas pu se rendre à leur quart de travail, au cours du weekend, en raison des perturbations routières causées par le convoi de camionneurs. « On gère déjà des situations critiques de manque de personnel, alors quand une personne ne peut pas se rendre, ça a un gros impact. »

La Dre Mélanie se dit chanceuse d'habiter Ottawa, puisqu'elle n'a pas eu à endurer les embouteillages comme ses collègues qui proviennent de l'autre côté de la rivière des Outaouais.

Elle constate toutefois que l'impact de la manifestation des camionneurs se fait sentir sur le moral, à l'hôpital. « On était déjà à terre, en plus tu nous rajoutes cet obstacle. (...) Les gens sont démoralisés, c'est morose. Moi, ça m'affecte beaucoup, ce qui se passe. C'est très dérangeant. »

Les travailleurs de la santé de partout au pays font face à des conditions extrêmement éprouvantes depuis le début de la crise sanitaire.

La transmission du variant Omicron, au cours des derniers mois, a ajusté d'un cran la pression ressentie dans les hôpitaux, qui doivent maintenant composer avec un nombre réduit de leurs effectifs.

Mélanie fait référence à la directive provinciale émise plus tôt en janvier qui a forcé l'annulation des chirurgies non urgentes en Ontario. Le directeur général de Santé Ontario, Matt Anderson, avait déclaré que cette mesure affecterait de 8000 et 10 000 interventions par semaine.

Justine travaille normalement à la salle de réveil, là où reposent les patients après leur chirurgie. Elle qui a de l'expérience à la salle d'urgence y a été déployée pour aider le département, aux prises avec un manque critique de personnel. « On veut aider, mais c'est difficile parce qu'on doit gérer beaucoup de stress émotionnel et physique. »

Elle note que c'est justement pour ces raisons, entre autres, qu'elle avait décidé de travailler dans un autre département.

Lundi marquait le premier jour de la reprise graduelle de ces interventions, autorisée par la ministre de la Santé, Christine Elliott, jeudi dernier. Or, ce ne sont pas tous les hôpitaux qui peuvent reprendre immédiatement ces chirurgies.

Craintes omniprésentes

Justine s'inquiète. Elle craint que tous ces individus rassemblés au centre-ville puissent contribuer à une potentielle recrudescence des cas de COVID-19.

L'infirmière autorisée note que plusieurs d'entre eux ne sont pas vaccinés, qu'ils ne portent pas de masque, et qu'ils ne respectent pas la distanciation physique. Elle présume que la majorité des manifestants ne viennent pas de la région, « et causent des souffrances pour la population qu'on essaie de protéger. C'est comme un coup de pied au cœur de notre population. »

La Dre Mélanie avoue s'être demandé si des camionneurs se rendraient sur son lieu de travail pour faire part de leur opposition face aux mandats de vaccination.

Ce ne serait pas la première fois que des sympathisants à la cause antivaccinale organisent des manifestations devant un hôpital de la province. « Je n'ai rien vu. Mais j'y pense, et il y a une crainte qui est toujours là. (...) C'est inquiétant. J'ai toujours été fière de ma ville, j'adore Ottawa, on sait que c'est sécuritaire, mais je me sens mal à l'aise de me promener dans ma propre ville. »

Doug Ford admire les camionneurs, mais leur demande de partir

Émilie Pelletier - Initiative de journalisme local - Le Droit

Ce n'est pas sans d'abord faire part de son admiration pour le travail des camionneurs au cours de la pandémie que le premier ministre ontarien Doug Ford a demandé à ceux qui manifestent à Ottawa de retourner chez eux, mardi.

« J'apprécie tout ce qu'ils font. J'apprécie qu'ils apportent des provisions aux hôpitaux, qu'ils permettent de remplir les étagères dans les épiceries », a lancé le premier ministre en conférence de presse, mardi avant-midi.

« Mais il y a un million de personnes qui habitent à Ottawa. Je vous entends, j'entends les manifestants. La province entend les manifestants, le pays entend les manifestants. Maintenant, il est temps de laisser les résidents d'Ottawa reprendre leur vie. »

Le premier ministre ontarien a aussi déclaré qu'il n'a aucune tolérance pour la profanation des monuments historiques et pour les individus qui agitent des drapeaux arborant des symboles haineux.

« Les drapeaux sont dégoutants, sauf le meilleur drapeau au monde, le drapeau canadien. Que Dieu les bénisse de faire flotter le drapeau canadien. »

Approche différente

Doug Ford a aussi tenu à remercier les camionneurs canadiens, qui sont près de 90 % à s'être fait vacciner contre la COVID-19.

« Je crois qu'il faut se faire vacciner. J'ai été du côté des camionneurs et je les ai toujours soutenus depuis le premier jour. Mais j'appuie la vaccination. C'est très simple. Les gens peuvent être en désaccord d'un côté ou de l'autre, mais je vais soutenir la vaccination, et ce n'est pas contre les camionneurs. Je n'ai que de l'admiration pour les camionneurs. »

Rappelons que le chef du Parti progressiste-conservateur de l'Ontario avait qualifié, dans le passé, les manifestants opposés aux restrictions liées à la COVID-19 et ceux qui ne respectent pas les mesures sanitaires de « yahoos », d'égoïstes et d'irresponsables. Il avait aussi indiqué qu'il espérait que « toute l'étendue de la loi » leur soit imposée.

Doug Ford a fait une déclaration sur les médias, lundi, qui ne comportait pas ce genre de langage.

Durant la conférence de presse, le premier ministre s'est défendu de ne pas avoir passé de coup de fil au maire d'Ottawa Jim Watson depuis l'arrivée des manifestants dans la capitale. « Si le maire a besoin de notre soutien, il sait comment me contacter. »

Course à la chefferie

Questionné à savoir s'il avait l'intention de se lancer dans une potentielle course à la chefferie du Parti conservateur du Canada, dans la foulée des tensions au sein des rangs du leadeur Erin O'Toole, Doug Ford a refusé catégoriquement d'entretenir cette idée. « J'aime être le premier ministre de cette province et nous allons continuer de mener cette province. C'est ça, mon travail. Je travaille 24 heures sur 24, sept jours sur sept en essayant de nous sortir de cette pandémie. »

Doug Ford tenait un point de presse aux côtés du nouveau ministre des Soins de longue durée, Paul Calandra, entre autres, pour annoncer la construction d'un nouvel établissement pour ainés dans. la région de Durham.

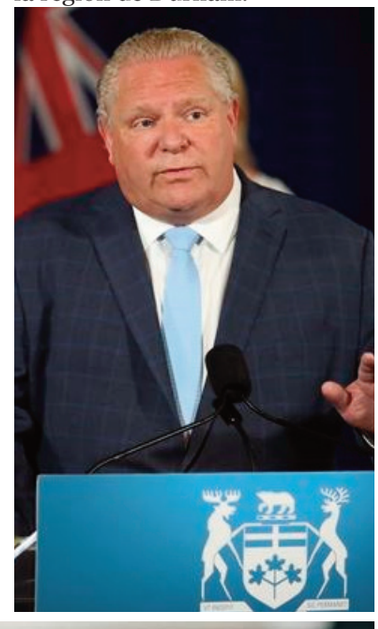

Ontario en bref : PPO, Ottawa et cinéma

Par Jean-Philippe Giroux

En janvier 2022, dans la région du détachement de la baie James, la Police provinciale de l'Ontario (PPO) a enquêté sur 65 incidents liés à la violence à domicile et à huit agressions sexuelles. Parmi les cas dénombrés, une personne a été accusée pour une infraction pénale au cours de 21 des interventions policières. La PPO ne divulguera pas le nom des accusés afin de protéger l'identité des victimes.

Enquêtes à Ottawa

Le Service de police d'Ottawa annonce qu'il mène actuellement une enquête sur trois incidents liés aux comportements de certaines personnes ayant participé aux manifestations du « convoi de la liberté » au centre-ville de la capitale fédérale, soit la profanation de la sculpture de Terry Fox et du Monument commémoratif de guerre du Canada, ainsi que l'obtention de repas de l'organisme au service des itinérants, Les Bergers de l'espoir. Il y a également une enquête en cours concernant des comportements de manifestants jugés inappropriés envers la police, les employés municipaux et les résidents.

Manger au cinéma

Les cinéphiles peuvent manger du maïs soufflé et d'autres collations dans les salles de théâtre. Doug Ford, premier ministre de l'Ontario, a annoncé il y a deux semaines que certaines restrictions liées à la COVID-19 seraient assouplies à compter du 31 janvier, soit la date de la première étape du plan provincial pour relâcher graduellement les restrictions sanitaires. En Ontario, la consommation au cinéma ne devait pas être autorisée avant la prochaine phase d'assouplissement des restrictions, soit le 21 février. Le déconfinement de lundi inclut également la réouverture des salles à manger ainsi que les centres de conditionnement physique.

11 en bref : Extendicare de Kap, éclosion terminée et réseau cellulaire

Par Charles Ferron

Les municipalités de Fauquier-Strickland à Opasatika se disent en faveur du projet d'expansion du foyer Extendicare de Kapuskasing. L'administration du foyer pour personnes âgées a envoyé récemment une demande à la province pour obtenir le financement nécessaire à l'agrandissement de l'établissement, passant de 60 à 128 lits.

Selon le maire de Kapuskasing, Dave Plourde, des représentants de toutes les communautés ont rencontré le ministère des Soins de longue durée à ce sujet. Même si le conseil municipal de Kapuskasing travaille depuis quatre ans sur ce projet, le premier magistrat précise que l'éclosion de COVID-19 l'an dernier dans l'établissement a fait accélérer le processus.

Départ d'un conseiller

Le conseiller municipal de Moonbeam Éric Côté a demandé à l'administration de la Ville une permission spéciale de congé pour se concentrer davantage sur sa candidature aux élections provinciales ce printemps. C'est lui qui représentera le Parti progressiste-conservateur de Doug Ford dans la circonscription de Mushkegowuk-Baie James lors de la prochaine campagne électorale provinciale au printemps.

Le conseiller souhaitait préconiser ce rôle au cours des prochains mois. Il demandait un congé du 15 février au 3 juin 2022 afin de remplir ses responsabilités à titre de candidat. Dépendant des résultats de l'élection, M. Côté prévoit revenir à son rôle de conseiller municipal ou quitter son poste pour devenir député provincial.

La Municipalité est censée lui offrir une réponse lors de la prochaine rencontre du conseil municipal cette semaine.

Épidémie terminée

Le manoir North Centennial à Kapuskasing a déclaré terminée l'éclosion, qui n'était pas liée à la COVID-19, dans son établissement. L'éclosion respiratoire d'origine inconnue a commencé au début janvier et s'est poursuivie jusqu'au 31 janvier dernier. Avec la circulation de l'épidémie, l'établissement avait annulé certaines activités en plus de limiter la présence des fournisseurs de soins. Également, les visiteurs avec certains symptômes ne pouvaient pas se rendre dans le bâtiment. Depuis mardi, tout est revenu à la normale.

Ajout de tours de cellulaire

Le réseau cellulaire entre Cochrane et Detour Lake devrait être amélioré prochainement grâce à la construction de huit tours le long de la route 652. L'entreprise Kirkland Lake Gold travaillera avec Rogers pour s'assurer d'améliorer le service entre la mine et Cochrane.

Sept des huit futures tours seront munies d'un système d'énergie solaire afin de maximiser les performances. Même si le service est établi pour faciliter le travail à la mine, l'ensemble des utilisateurs circulant dans le secteur pourront en profiter.

PPO : incident de violence conjugale à Kapuskasing

Par Jean-Philippe Giroux

La police provinciale de l'Ontario a été appelée jeudi afin de désamorcer une dispute conjugale qui a eu lieu sur l'avenue Cartier, à Kapuskasing.

Suite à l'enquête, une personne de 33 ans de Kapuskasing a été arrêtée et trois chefs d'accusation ont été déposés à son nom, entre autres deux accusations pour avoir conduit avec facultés affaiblies.

L'accusé a été mis en détention afin d'effectuer une enquête sur le cautionnement et doit comparaitre devant la Cour de justice de l'Ontario à une date ultérieure, à Kapuskasing.

La police ne divulguera pas le nom de l'accusé afin de protéger l'identité de la victime.

La fin d'Erin O'Toole au Parti conservateur

Inès Lombardo – Francopresse

Depuis novembre, le Parti conservateur était en proie à des scissions internes. Erin O'Toole n'est plus chef à la suite d'un vote de confiance des députés de son parti le 2 février en avant-midi.

Le passage du projet de loi sur l'interdiction des thérapies de conversion en décembre dernier suivi du rapport postélectoral effectué lors du dernier caucus ont fini par déstabiliser un chef qui tentait de rassembler un parti après une défaite électorale.

Un vote sur l'examen de la direction, tenu plus tôt aujourd'hui conformément à l'article 49.5 de la Loi sur le Parlement du Canada, a donné les résultats suivants : sur 118 votes exprimés au sein du caucus du Parti conservateur, 45 étaient en faveur de soutenir le leadeurship d'Erin O'Toole et 73 étaient en faveur de le remplacer.

Alors qu'il ne devait pas y avoir de vote pour élire un autre chef avant le congrès national du Parti conservateur prévu en 2023, 35 députés ont décidé de déclencher un vote de confiance envers M. O'Toole. Le nom du chef intérimaire sera connu en soirée.

Un peu plus tôt cette semaine, Erin O'Toole avait accepté de se soumettre à ce vote de confiance, mais avait déclaré : « I'm not going anywhere » [« Je n'irai nulle part »].

« Il pourrait rester député, c'est notamment ce qu'avait fait Andrew Scheer », observe Emmanuelle Richez, professeure de sciences politiques à l'Université de Windsor.

Interdire les thérapies de conversion, une première tension

Des sources proches du Parti conservateur ont confirmé à *Francopresse* que l'adoption du projet de loi interdisant les thérapies de conversion avec le feu vert de tous les partis, fait rare au Parlement, aurait mis le feu aux poudres, dans un contexte de défaite postélectorale déjà morose.

Un projet de loi similaire, lors de la dernière législature, avait été approuvé en juin. À l'époque, 63 députés, dont 62 conservateurs, avaient voté contre le projet de loi, ce qui représente plus de 50 % de la députation conservatrice. Le projet de loi est finalement mort au feuilleton lors du déclenchement des élections deux mois plus tard.

« Le Parti conservateur est très difficile à diriger, car c'est une coalition de différents intérêts. D'un côté, on a les conservateurs sociaux ; au niveau économique, ils peuvent être plus au centre, mais ils sont très conservateurs avec tout ce qui a trait à la religion. Il y a ensuite les "red tories", qu'on retrouve plutôt dans les Maritimes et en Ontario, qui se rapprochent du centre. Puis il y a les nationalistes québécois ; les libertariens et les anciens réformistes de l'Ouest, du type du Parti républicain qu'on retrouve aux États-Unis. Eux, ils sont plus populistes », énumère Emmanuelle Richez.

L'usage du pronom « iel » commence à se préciser

Marianne Dépelteau – Francopresse

Le pronom « iel » est intégré au dictionnaire *Le Robert* depuis novembre 2021. Ce pronom neutre de la troisième personne du singulier continue toutefois de susciter de nombreuses questions. Comment l'emploie-t-on ? Comment l'accorde-t-on ? Va-t-il vraiment demeurer dans la langue française ? Des linguistes ont commencé à cibler certaines options.

« L'identité de genre, ce n'est pas quelque chose qu'on voit », explique Marie-Philippe Drouin, à la coprésidence de l'organisme Divergenres, dont la mission est notamment « d'éduquer la population sur les réalités et les enjeux qui touchent la pluralité de genres ».

« Comme n'importe quel aspect identitaire, c'est quelque chose qui se ressent, c'est quelque chose qui est autodéterminé. La meilleure pratique quand on est en interaction avec une personne, c'est de se présenter, partager soi-même son pronom, puis de le demander [à l'autre] », ajoute-t-iel.

Pour Marie-Éva de Villers, lexicographe et autrice du *Multidictionnaire de la langue française*, le pronom iel soulève quelques difficultés : « C'est quand même très difficile de savoir à quel moment on emploierait ce terme. C'est peut-être la personne elle-même qui écrit qui parlera d'elle dans un curriculum vitae, car elle ne veut se rapporter ni au genre féminin ni au genre masculin. »

Comment doit-on l'accorder ?

Bien que *Le Robert* n'ait pas précisé les règles d'accord du pronom iel, des linguistes ont commencé à cibler quelques options.

Mylène Roy est linguiste et auxiliaire de recherche au Centre de recherche interuniversitaire du français en usage au Québec (CRIFUQ) de l'Université de Sherbrooke. Selon elle, l'accord au féminin ou au masculin est à la discrétion de la personne en question et « dans ce cas, il faut demander, nécessairement ».

La linguiste relève également des terminaisons moins genrées, comme le « ae », le « ez », les doublets abrégés ou même le point médian.

Par exemple, le « ae » peut s'utiliser à l'écrit et à l'oral, comme dans la phrase « Iel est occupae ». La terminaison « ez », quant à elle, est déjà employée lorsqu'un verbe est conjugué à la seconde personne du pluriel : vous. Mylène Roy rappelle que de vouvoyer une personne est une manière de l'interpeler sans lui assigner de genre. Les doublets abrégés et le point médian sont surtout utiles lors de l'écriture, mais ne règlent pas le problème de la terminaison à l'oral.

L'organisme Divergenres a d'ailleurs produit un *Guide de grammaire neutre et inclusive* pour expliquer les différentes utilisations de déterminants, de pronoms et de terminaisons.

Il est « assez difficile de savoir sur quoi on s'aligne, admet Mylène Roy. Il y a plusieurs pratiques en ce moment qui ne sont pas figées. Peut-être que si les institutions se prononcent plus dans les prochaines années, on va pouvoir voir un figement dans ces pratiques. »

Selon Marie-Éva de Villers, « dans *Le Robert*, il n'y a pas eu d'indication sur l'accord de ce pronom. Ce qui va arriver, c'est qu'on va l'accorder au masculin. Comme toujours, le masculin va l'emporter, alors là aussi c'est un appauvrissement parce que dans 50 % des cas, ça serait au féminin ».

En route vers le 100e anniversaire de la Ville de Hearst

Avec Claudine Locqueville

Une page d'histoire sur nos bâtisseurs

SOUVENIRS et LEÇONS DE VIE DE TERRY WEST – PARTIE 2

Hearst - années 50-60

Il est étonnant de remarquer à quel point ceux qui ont vécu leur jeunesse à Hearst et sont ensuite partis étudier ou travailler à l'extérieur ont des souvenirs très précis de leur jeunesse, parfois davantage que ceux qui y vivent encore. C'est le cas de Ernie Bies et Terry West qui continuent à nous instruire et à nous divertir en nous racontant le passé de Hearst. Ernie Bies le fait par sa page Facebook Hearstory sur l'histoire de Hearst. Ici, Terry nous raconte d'autres souvenirs et anecdotes dont il a tiré des leçons de vie !

Feu de forêt au Pivabiska

C'était un beau dimanche et plusieurs familles s'étaient rassemblées au chalet Fulton (maintenant chalet Wilson) après être allées à l'église. Les enfants, dont Terry, étaient dans l'eau avec les adultes, inquiets des nuages de fumée provenant de l'énorme incendie entre le lac Carey et la rivière Kabina à l'ouest. Tout à coup, la fumée s'est déplacée rapidement. Avant qu'ils puissent faire leurs bagages et ramer à travers la baie jusqu'aux voitures, le soleil avait disparu derrière la fumée noire. Des flammes étaient en vue à l'arrivée sur le chemin Desgroseillers où les habitants étaient sortis pour voir le feu de forêt de près. Le père de Terry a garé leur Oldsmobile 1938 sur la route avec des instructions fermes que Terry devait rester dans la voiture et ne pas bouger, tandis que lui et Mme West retournaient à leur chalet (alors toujours sur le chemin Desgroseillers) afin d'organiser une équipe avec des seaux pour verser de l'eau sur Echo Lodge (leur chalet en rondins de deux étages). Seul dans la voiture, Terry a vu des animaux confus et terrifiés courir désespérément d'un côté à l'autre de la route. Certaines personnes essayaient d'attraper des lapins effrayés. Des étincelles volaient dans l'air. L'une d'elles a dû atterrir dans l'herbe à côté de la voiture, car tout à coup, l'herbe s'est enflammée. Terry est sorti et a entendu des hommes appeler encore et encore un certain M. Veilleux, un vieil homme qui vivait dans une cabane en pleine campagne. Ils l'ont trouvé étourdi, mais vivant, au bord d'un petit ruisseau qui coulait jusqu'au lac Papillon.

Fête d'adieu de l'officier Hart

Ceci n'est pas un souvenir heureux. Personne n'en parle par embarras et honte, mais cela s'est produit et fait partie de l'histoire sociale de la ville. Terry n'a jamais écrit l'histoire lui-même, il sait toutefois qui sont les participants et connait leurs enfants. Il était en 9e année à l'époque, mais a obtenu les détails de l'un des témoins, dans un bar de Toronto, six ans plus tard.

Voici ce qui s'est passé. Fred Hart était un agent populaire de la Police provinciale de l'Ontario qui était muté. Un stag avait été organisé en son honneur. Inutile de dire que beaucoup d'alcool a été consommé et quelques-uns des hommes, assez ivres, ont décidé d'aller au bordel local et de se battre avec le pimp. L'un des plus petits hommes est entré seul et a fait beaucoup de bruit, mais le pimp sachant qu'il allait se faire battre, a refusé de sortir. Au lieu de cela, il a attrapé l'homme par la peau du cou et l'a poussé contre le mur, lui disant qu'il avait tué un homme à Montréal et qu'il recommencerait s'il arrivait quelque chose à lui ou à ses filles. Les hommes retournèrent au stag pour raconter ce qui s'était passé. Certains étaient furieux qu'un pimp ait osé menacer un des leurs et ils retournèrent rapidement jusqu'au bordel pour enfoncer la porte, battre le pimp, forcer les filles à sortir dans la neige, briser les fenêtres de l'endroit et tout saccager. Horrifiés par ce qui se passait, les membres de la famille d'à côté ont amené les filles légèrement vêtues dans leur maison pour qu'elles ne gèlent pas. Le proxénète n'a pas donné suite à sa menace de se venger et le lendemain, lui et les filles étaient partis. La police est venue en ville pour enquêter, mais personne n'a jamais été puni et la triste histoire a été cachée et oubliée. Oubliée ? Pas pour Terry, parce que c'est demeuré une leçon d'intolérance dont il se souvient.

Ancien chalet West, vu du chalet Wilson (anciennement Fulton)

Cette chronique est une présentation du 100e de la Ville de Hearst

Le comité organisateur tient a préciser un changement de date.
Le lancement des activités seront plutôt déplacé à aout 2022.

Communiquez avec l'équipe au 705 372-2838
ou par courriel à hearst2022@hearst.ca

100 hearst

L'association Les Amis de la Bibliothèque mérite sa place

Par Jean-Philippe Giroux

Il ne faut pas lâcher la patate ! Bien impliquée depuis près d'une décennie, Rita Guindon tient à maintenir le comité de bienfaisance, de bénévolat et de charité Les Amis de la Bibliothèque. Tout ce qu'il faut, c'est de nouveaux membres.

Le groupe permet de soutenir les projets spéciaux de la bibliothèque en organisant des levées de fonds de toutes sortes à quelques occasions durant l'année telle que des ventes de pâtisseries et des soirées Halloween. « Quand la bibliothèque a un projet spécial, elle le présente au petit comité des amis et puis, d'habitude, on ne refuse pas », explique Mme Guindon, membre du comité Les Amis de la Bibliothèque.

La pandémie a mis un frein aux activités et rencontres du comité qui est inactif, pour le moment.

Malgré la situation, Mme Guindon veut que la bibliothèque maintienne le comité.

« J'avais dit à la bibliothécaire qu'on va essayer de ne pas dissoudre le comité parce qu'à un moment donné, il faut recommencer », raconte-t-elle. « Alors, on va juste le maintenir, en essayant de recruter d'autres personnes. »

Les Amis de la Bibliothèque auraient besoin de trouver quatre ou cinq membres pour former un comité de bonne taille. Les candidats parfaits sont des gens qui veulent s'assurer que la bibliothèque soit toujours valorisée.

La Bibliothèque publique de Hearst opère grâce à un budget municipal. Or, lorsque la bibliothèque propose des projets supplémentaires, le comité s'implique.

Fondée le 22 janvier 1993, l'association Les Amis de la. Bibliothèque a été créée en vue de favoriser l'extension et l'amélioration des services et des ressources de la Bibliothèque publique de Hearst.

J'viens de Moonbeam : une chanson pondue en guise de cadeau

Par Jean-Philippe Giroux

Il y a 100 ans, tout près d'un chemin de fer fraichement construit, un village est né. En sortant du train, des pionniers en route vers le Nord ont trouvé des lopins de terre à défricher et à appeler leur nouveau chez-soi, sur un territoire qu'ils nommeront, en très peu de temps, Moonbeam.

Le bruitage d'un train retentissant en arrière-plan au début de la chanson J'viens de Moonbeam, interprétée par le duo musical Geneviève et Alain, est un clin d'œil aux parcours des premiers habitants du village qui se sont trouvé sous les « rayons de lune » d'un lieu inconnu, après un long trajet ferroviaire en provenance de l'est du continent.

L'ajout du bruit d'une locomotive en mouvement était une demande spéciale du père de Geneviève Roberge-Bouchard. Lorsque sa fille lui a joué une version à capella de la chanson, Claude Butch Bouchard a immédiatement pensé d'incorporer le son d'un train pour relier le « tapage de pied » de la chanson à répondre.

L'homme a tout de suite fait un lien entre les sonorités à l'oreille et les trois décennies d'histoire qu'il traine avec lui de son passé au bord de la route 11.

« Le train est très important pour le Nord de l'Ontario, pour la création du Nord », souligne Claude. « En fait, c'a été le fil conducteur entre chacun des villages ».

Lancé, relevé

Voulant souligner l'anniversaire de son village d'enfance, à sa façon, le père de la chanteuse a lancé un défi hors de l'ordinaire à sa fille : composer une chanson pour agrémenter les festivités de Moonbeam.

« J'ai proposé comme ça très légèrement et puis on a pu reparler », relate Claude.

Geneviève dit qu'il est rare pour elle de recevoir une commande de chanson aussi spécifique. Elle a laissé l'idée mijoter un peu, en attendant le moment d'inspiration pour sortir sa plume. « Je voulais que ça vienne naturellement », explique Geneviève qui avoue avoir écrit la chanson en moins d'une heure.

Le coup de génie est arrivé soudainement. Au milieu du temps des Fêtes, les musiciens et le réalisateur Carl Bastien se sont mis ensemble dans le but de monter la chanson traditionnelle de nature trad et festive. De leur bord, Geneviève et Alain ont enregistré les voix et les instruments. Par la suite, Carl a ajouté une touche plus actuelle dans le son de la chanson pour ne pas oublier qu'elle a été écrite au 21e siècle !

Elle a choisi le style de la chanson à répondre, typique d'un réveillon, pour honorer les racines canadiennes-françaises des membres du village.

Pour le texte, elle s'est inspirée des histoires merveilleuses que son père lui a contées détaillant ses débuts de vie dans le cœur de la forêt boréale.

« J'ai toujours voulu vivre ce genre de veillée là où il y a l'accordéon, la podorythmie et puis le violon qui jouent », admet Geneviève.

Pour l'amour du village

Bien que Geneviève Roberge-Bouchard ne soit pas née à Moonbeam, elle a le village de son père dans le cœur depuis toujours.

C'est par l'entremise de l'art du conte et des talents de son père que l'amour de Moonbeam a germé.

« Quand j'étais jeune, tous les soirs avant de me coucher, je demandais juste une chose à mon père : raconte-moi une histoire de quand tu étais petit », dit Geneviève.

À travers les yeux de son père, elle a eu accès à Moonbeam comme un conte de fées. Elle s'est vite approprié le village, même si elle ne l'habitait pas.

Moonbeam a lancé ses premières activités du centenaire au début de janvier.

Photo de courtoisie

Ma quête pour réduire mon empreinte écologique : le zéro déchet à Hearst, est-ce possible ?

Chroniqueuse : Elsa St-Onge

Elsa St-Onge est originaire de Moonbeam et établie à Hearst depuis 8 ans. Elle est mère de deux enfants de 3 et 5 ans. La cause environnementale l'intéresse depuis ses études secondaires, mais c'est pendant son baccalauréat à l'Université de Hearst qu'elle a compris l'ampleur du problème. Par le passé, elle a fait des choix de surconsommation dont elle n'est pas fière, mais elle cherche toujours à s'améliorer pour réduire son empreinte carbone.

Le concept du zéro déchet est une tendance encore marginale, mais qui gagne en popularité en tant qu'initiative pour réduire l'empreinte écologique. Le concept du zéro déchet consiste à réduire au minimum la production de déchets. Dans la forme la plus extrême, le recyclage peut compter comme un déchet puisque ce n'est pas tous les objets qui finissent par être réellement recyclés. Pour Kariane Lachance, originaire de Hearst, c'est un mode de vie qu'elle a adopté depuis quelques années : « Je n'aime pas le luxe, je n'aime pas le bien paraitre, je n'aime pas être la nouvelle sensation. À cause que je ne suis pas ça, c'est facile pour moi d'être tentée vers le zéro déchet. »

Sa quête zéro déchet a commencé à un moment de sa vie lorsqu'elle souhaitait devenir une meilleure humaine. Elle se demandait ce qu'elle pourrait faire pour respecter davantage la nature. Au cours des six premiers mois, elle habitait Ottawa et c'était, selon elle, très facile d'adopter le mode de vie zéro déchet. Pendant cette période, sa quantité de déchets produite pouvait tenir dans un petit pot. Elle faisait son épicerie dans un magasin zéro déchet et marchait 25 minutes avec un sac à dos et deux sacs remplis de contenants et de sacs en tissu pour emballer sa nourriture.

Maintenant, elle réside à Sudbury et se considère davantage comme une personne en « tentative de zéro déchet ». Les opportunités pour l'achat de produits en vrac sont moins présentes, surtout depuis le début de la pandémie. À Sudbury, il y a un magasin zéro déchet, mais il est plus axé sur les produits corporels et de maison que sur l'épicerie. Elle essaie de compenser son empreinte écologique de déchets avec une plus grande utilisation de produits locaux et en saison. Elle transforme et conserve de grandes quantités de fruits, de légumes et d'herbes par divers moyens comme la congélation et la déshydratation.

Kariane a également vécu à Hearst pendant quelques mois lorsqu'elle tendait vers le zéro déchet. Selon elle, « c'est possible, mais difficile », d'adopter le mode de vie zéro déchet quand on y habite. Avant la pandémie, elle n'avait pas de difficulté à apporter ses contenants à différents endroits, dont certains restaurants. Lorsqu'elle allait visiter ses amis à Ottawa et Sudbury, elle en profitait pour faire des provisions.

Kariane applique le mode de vie zéro déchet dans ses achats quotidiens en privilégiant le local, l'usager et la qualité. Elle se procure des articles de bonne qualité, qui sont durables, comme son sac à dos qui offre également une garantie contre l'usure.

De mon côté, dans les dernières années, j'ai diminué considérablement la quantité de déchets produite par mon ménage en réduisant de beaucoup les emballages. Par exemple, il est très rare que mon fils se présente à l'école avec des collations préemballées. Malgré tout, ce n'est pas demain la veille que ma famille n'aura pas besoin d'apporter le bac noir au chemin toutes les deux semaines. Ma discussion avec Kariane me pousse tout de même à continuer de réfléchir à mes choix de consommation et réduire mes achats.

Kariane présente son contenant à trois compartiments pour transporter des protéines. Il peut contenir six œufs, 100 grammes de fromage et une autre protéine au choix comme des falafels ou du tofu. Photo de courtoisie

MOT CACHÉ

S	E	T	I	U	Q	I	T	N	A	R	E	C	H	E	R	C	H	E	S
T	T	E	S	E	E	S	C	E	O	E	U	G	O	L	A	T	A	C	E
E	E	H	N	E	S	I	T	I	L	I	M	E	M	O	I	R	E	V	R
R	M	C	F	I	R	I	R	A	L	O	T	E	S	S	A	P	E	E	I
V	P	E	E	I	R	V	A	E	T	B	C	A	D	R	E	M	U	S	A
I	S	R	R	E	C	T	U	M	L	U	U	E	V	A	I	O	Q	T	R
L	E	A	U	N	E	H	I	E	I	A	E	P	N	R	P	D	O	I	O
S	U	M	T	T	L	E	E	V	O	C	G	C	E	O	E	E	P	G	P
G	Q	I	N	R	L	M	S	X	O	E	I	R	T	E	T	S	E	E	M
E	I	Q	I	E	A	E	U	L	N	E	U	E	I	M	C	O	N	S	E
L	T	U	E	E	S	A	L	I	N	T	R	E	S	C	A	A	I	O	T
S	U	E	P	M	E	E	O	S	L	I	X	E	M	T	H	N	P	L	C
E	O	T	U	L	C	M	O	U	E	P	C	M	O	E	R	E	U	S	E
V	B	R	B	T	I	U	C	L	O	N	A	G	U	I	D	E	S	E	E
I	S	A	I	R	V	P	I	S	E	Q	E	R	I	C	I	I	S	S	L
H	T	O	T	E	H	E	I	R	U	P	A	N	N	E	A	U	U	O	E
C	N	A	N	O	U	T	E	E	E	R	U	T	P	L	U	C	S	M	R
R	P	I	T	C	I	F	T	V	A	L	E	U	R	T	E	X	T	E	R
A	R	O	C	O	E	T	S	P	E	C	I	M	E	N	I	S	S	E	D
S	S	A	N	R	E	E	G	R	A	V	U	R	E	I	M	A	G	E	S

Thème : Musée / 8 lettres

A
Accueil
Ancien
Antiquités
Archives
B
Boutique
C
Cadre
Catalogue
Céramique
Cimaise
Cire
Collection
Conservation
Culture
D
Dessin
E
École
Entrée
Époque
Espace
Exposition
F
Fiche
G
Galerie
Gravure
Guide
I
Images
L
Legs
Livret
M
Manuel
Maquette
Médium
Mémoire
Mode
Murs
O
Œuvres
P
Panneau
Passé
Patrimoine
Peinture
Photos
Poterie
Public
R
Recherches
Références
Richesse
S
Salle
Sculpture
Souvenirs
Spécimen
Statue
T
Tableaux
Temporaire
Temps
Texte
Thème
Toile
Trésor
V
Valeur
Vestiges
Vitrine

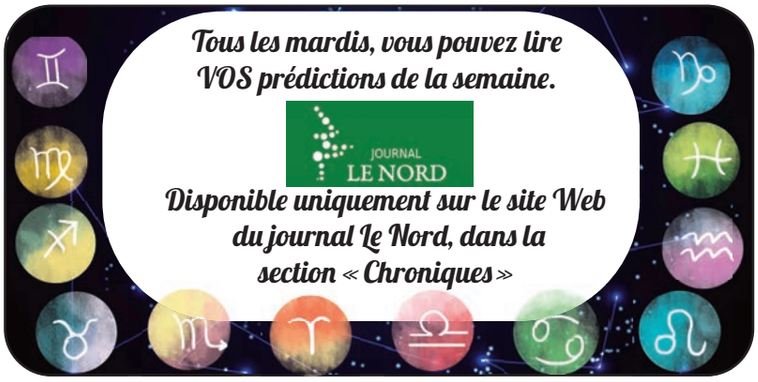

Réponse du mot caché : HISTOIRE

Gâteau aux olives et au bacon

INGRÉDIENTS

- 200 g de farine
- Olives vertes coupées en rondelles
- 11 g de levure à pain
- 3 œufs
- 10 cl d'huile (tournesol, ou olive…)
- 10 cl de lait chaud
- 100 g de fromage râpé
- 200 g de bacon coupé en dés
- Poivre et sel

PRÉPARATION

Dans une poêle, faire revenir les morceaux de bacon sans ajouter de matière grasse.
Mélanger la farine, les œufs, l'huile, le sel et le poivre.
Ajouter le lait progressivement puis incorporer le fromage râpé, les olives et les lardons.
Déposer la préparation dans un moule à gâteau chemisé d'un papier cuisson puis enfourner pendant 45 minutes à 200 °C / 392 °F.

OWNED & OPERATED BY BRIAN'S YOUR NEIGHBOURS

SUDOKU

	7						9	
4				6			5	
		9	8				3	1
5			2					
	3					8		
			3		9			4
8			4					5
6						9		
				7				2

RÈGLES DU JEU :

Vous devez remplir toutes les cases vides en plaçant les chiffres 1 à 9 une seule fois par ligne, une seule fois par colonne et une seule fois par boite de 9 cases.

Chaque boite de 9 cases est marquée d'un trait plus foncé. Vous avez déjà quelques chiffres par boite pour vous aider. Ne pas oublier : vous ne devez jamais répéter les chiffres 1 à 9 dans la même ligne, la même colonne et la même boite de 9 cases.

RÉPONSE DU JEU N° 754

1	7	6	5	3	2	4	9	8
4	8	3	9	6	1	2	5	7
2	5	9	8	4	7	6	3	1
5	1	4	2	8	6	3	7	9
9	3	2	7	5	4	8	1	6
7	6	8	3	1	9	5	2	4
8	2	1	4	9	3	7	6	5
6	4	7	1	2	5	9	8	3
3	9	5	6	7	8	1	4	2

BLUEBIRD BUS LINE
School Bus and Charter Service
Call us for your free quotation! - 705-335-3341

BlueBird Bus Line

est à la recherche
d'un conducteur d'autobus
Un poste à temps plein est disponible immédiatement pour la région de **HEARST.**

Envoyez votre CV
par courriel : office@bluebirdbusline.com
ou communiquez avec nous par téléphone
au 705 335-3341.

BLUEBIRD BUS LINE
School Bus and Charter Service
Call us for your free quotation! - 705-335-3341

BlueBird Bus Line

is now hiring a
School Bus Driver
A full-time position is available immediately for the **HEARST** area.

Forward your resume
by email: office@bluebirdbusline.com
or contact us by telephone: 705 335-3341.

Co-op de Hearst
castle
Hearst Co-op

OFFRE D'EMPLOI
Hearst, ON

CAISSIÈRE / COMMIS À L'INVENTAIRE

La Co-op de Hearst est à la recherche d'une personne dynamique avec beaucoup d'entregent, prête à relever des défis

TÂCHES

- ✓ Service à la clientèle
- ✓ Gestion et contrôle de l'inventaire

CANDIDAT·E IDÉAL·E

- ✓ Avoir une excellente connaissance des matériaux de construction et quincaillerie
- ✓ Doit être à l'aise en français et en anglais (parlé et écrit)
- ✓ Être capable de travailler en équipe
- ✓ Excellentes compétences informatiques

Temps plein (saisonnier garanti 9 mois/année) 43½ h par semaine
Salaire selon la convention collective
Avantages sociaux

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur CV à l'adresse suivante, en personne ou par courriel :
info@hearstcoop.com
Hearst Co-op, 1105 rue George
Hearst, ON P0L 1N0

Nous remercions tous les candidats pour leur intérêt ; seulement ceux qui sont retenus pour une entrevue seront contactés.

SERVICES DE COUNSELLING
HEARST - KAPUSKASING - SMOOTH ROCK FALLS
COUNSELLING SERVICES

OFFRE D'EMPLOI

Secrétaire / Réceptionniste

Les Services de Counselling de Hearst, Kapuskasing et Smooth Rock Falls est un organisme communautaire francophone qui contribue à améliorer la santé mentale, le bienêtre et la sécurité de sa clientèle par des soins et services de qualité dans les deux langues officielles. En plus de la prestation de services, le rôle institutionnel comprend notamment celui de maintenir la langue française, de transmettre la culture francophone et de favoriser la solidarité au sein de la minorité franco-ontarienne.

Poste à pourvoir : Secrétaire / Réceptionniste

Statut : Permanent / Temps partiel, 3 heures / semaines (en soirée), et remplacer les vacances et congé de maladie
Endroit : Hearst

DESCRIPTION
Sous l'autorité de la directrice de l'administration-finances, la personne sera responsable d'effectuer les tâches de secrétariat et de réception requises, ainsi qu'offrir du soutien à la clientèle, au personnel et à l'équipe de gestion de l'agence. De plus, cette position est disponible pour remplacement lors de congé de vacances ou de maladie du personnel de secrétariat.

Compétences requises

- Détenir un diplôme en secrétariat
- Connaissance en informatique avec les logiciels Word, Excel, l'internet ainsi que d'autres systèmes de bureau, tels que les systèmes téléphoniques
- Expérience variée dans le travail de bureau
- Bonne connaissance grammaticale en français et en anglais
- Capacité d'établir et de maintenir des relations de travail harmonieuses avec les employé-e-s et avec le public général
- Le bilinguisme (français/anglais), oral et écrit est essentiel.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur demande d'emploi au plus tard le **vendredi 11 février 2022 avant 16 h,** à l'attention de :

Steve Fillion, M.S.S., Directeur général
Services de Counselling de
Hearst – Kapuskasing – Smooth Rock Falls
29 Byng, bureau 1
Kapuskasing ON P5N 1W6
Télécopieur : 705 337-6008
Steve.Fillion@hkscounselling.ca

Nous désirons remercier à l'avance toutes personnes qui soumettront leur candidature. Toutefois, nous communiquerons uniquement avec les personnes sélectionnées pour une entrevue.

AVIS DE DÉCÈS

Thérèse Beauséjour

Nous avons le regret d'annoncer le décès de Mme Thérèse Beauséjour (née Coutu), le mardi 1er février 2022, à l'âge de 89 ans, à l'Hôpital Notre-Dame de Hearst. Elle laisse dans le deuil ses quatre enfants : Jacques (Collette) de Marathon, Marie (Daniel) de Harty, Pauline (David) de Cobalt et Diane (Robert) de Tecumseh. Elle laisse également neuf petits-enfants : Jessica, Jennifer, Micheal, Hélène, Chantal, Constance, Mélissa, Rachelle et Alisson; ainsi que neuf arrière-petits-enfants : Ashlyn, Jack, Rylan, Nathaniel, Alexis, Alizée, Faith, Harmony et Jessy. Elle sera énormément manquée par ses quatre sœurs : Laurette Doucet de Kapuskasing, Gracia Robins de Mission, Jeannine Beauséjour de Lorette et Noëlla Watson de Hearst.

Elle fut précédée dans la mort par son époux Gérard, son fils Paul, ses sœurs Marguerite et Henriette ainsi que ses frères Lionel et Roger.

On se souvient de Thérèse comme d'une dame gentille qui aimait beaucoup les animaux. Elle était très bonne cuisinière et quand la santé lui était meilleure, aimait bien faire de la couture, tricoter, faire des casse-têtes et des mots croisés. Elle laisse une trace et de beaux souvenirs dans le cœur de sa famille et ses ami-e-s.

En souvenir de Thérèse, la famille apprécierait des dons à l'organisme de votre choix.

Une liturgie de la parole aura lieu ce vendredi 4 février 2022, à 14 h, aux Services funéraires Fournier, avec le père Aimé Minkala comme célébrant.

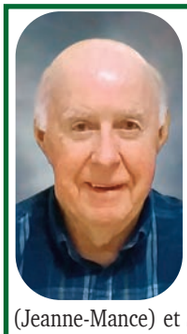

Roch Lacroix

Nous avons le regret d'annoncer le décès de M. Roch Lacroix, survenu le mercredi 26 janvier 2022 à l'âge de 84 ans. Il laisse dans le deuil sa tendre épouse Rollande (née Camiré) de Hearst, ses fils Yvan de North Bay et Éric (Michelle) de Timmins, ainsi que son petit-fils Kevin (Dawson) de Timmins. Il sera aussi énormément manqué par ses frères et sœurs : Marie-Claude (Adélard) d'Embrun, Denise, Jean-Marc (Clémence), Gilles (Yvette), Marcel (Monique), Réjean (Louisette), Gaëtan (Jeanne-Mance) et Jacqueline (Gilles) tous de Hearst. Il laisse également dans le deuil ses beaux-frères et belles-sœurs : Monique de Rockland, Léopold de Coaticook, Claude (feu Nicole) de Hearst, Pauline (Harold Donahue) de Geraldton, Suzanne de Vanier ainsi que plusieurs neveux, nièces et ami-e-s.

On se souvient de Roch comme étant un époux et un père exceptionnel, attentif et dévoué à sa famille. Tous se souviennent de sa façon d'être, son approche amicale et sa bonne humeur. Son sourire, son caractère aimable et son tempérament doux ne sont que quelques-unes de ses nombreuses qualités. Il était un homme honnête et bienveillant, toujours prêt à aider son entourage et ses ami-e-s.

Avant de profiter d'une retraite bien méritée, Roch a été bucheron de profession dans le domaine forestier pendant plusieurs années. Toujours travaillant, il a aussi été concierge pour l'école secondaire et à l'épicerie Supermarché de Hearst avant de, finalement, décider qu'il était temps de se reposer. Cela dit, il se gardait occupé et avait toujours des petits projets en vue. Il aimait bien aider son épouse Rollande dans le jardinage et l'entretien extérieur. Un gazon toujours impeccable, des fleurs colorées, bref il possédait un bagage de connaissances en la matière. Il appréciait la chaleur et relaxer au soleil lors des belles journées d'été. Roch a aussi été membre des Chevaliers de Colomb pendant plusieurs années. Il laisse de très beaux souvenirs dans le cœur de sa famille, ses ami-e-s et de ceux et celles qui l'ont connu et aimé.

La famille sera très reconnaissante de dons faits à la Fondation de l'Hôpital Notre-Dame de Hearst comme témoignage de sympathie.

Les funérailles auront lieu ce samedi, 5 février 2022 à 11 h, en la cathédrale Notre-Dame de Hearst.

À cause de la pandémie actuelle, nous vous suggérons de témoigner vos marques de sympathie sans contact physique direct. Toute personne présente en la cathédrale Notre-Dame de l'Assomption doit porter un masque ou autre couvre-visage approprié en tout temps et respecter la distanciation physique de 2 mètres pour les personnes qui ne font pas partie du même foyer. Nous vous demandons de bien vouloir suivre les instructions à votre arrivée. Nous vous remercions sincèrement pour votre compréhension et votre coopération pendant cette pandémie.

HÔPITAL NOTRE-DAME HOSPITAL (HEARST)

est à la recherche d'un·e

Agent ou agente de la santé / éducation du personnel

Si vous êtes intéressé·e à vous joindre à une organisation dynamique vouée à l'excellence opérationnelle, à un milieu sain et sécuritaire, à la satisfaction du patient et à l'engagement communautaire ; veuillez consulter notre site web www.ndh.on.ca afin d'examiner la description de l'emploi et la procédure pour soumettre votre demande.

Le Nord : c'est votre journal!
705 372-1011

Co-op de Hearst
Castle Hearst Co-op

OFFRE D'EMPLOI
Hearst, ON

PRÉPOSÉ AUX ENTREPÔTS

La Co-op de Hearst est à la recherche d'un préposé aux entrepôts avec expérience dans le domaine et connaissance des matériaux de construction.

INFORMATION SUR L'OFFRE D'EMPLOI

- ✓ Service à la clientèle aux entrepôts
- ✓ Gestion et contrôle de l'inventaire
- ✓ Responsable des livraisons de marchandise

CANDIDAT IDÉAL

- ✓ Avoir une excellente connaissance des matériaux de construction
- ✓ Doit posséder un permis de conduire (Bonus : Fork lift, DZ, Zoom Boom)
- ✓ Doit être à l'aise en français et en anglais
- ✓ Être capable de travailler en équipe

Temps plein (saisonnier garanti 9 mois/année) 43½ h par semaine
Salaire selon la convention collective
Avantages sociaux

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur CV à l'adresse suivante en personne ou par courriel :
info@hearstcoop.com

Hearst Co-op, 1105 rue George
Hearst, ON P0L 1N0

Nous remercions tous les candidats pour leur intérêt ; seulement ceux qui sont retenus en entrevue seront contactés.

Quatre mythes sur le Super Bowl

Par Kathleen Couillard - Agence Science Presse

Le Super Bowl, dont la 56e édition aura lieu le dimanche 13 février à Los Angeles, en Californie, entre les RAM de L.A. et les Bengals de Cincinnati n'est pas seulement un évènement incontournable de la culture américaine. C'est aussi le lieu d'origine d'un très grand nombre de mythes. Le Détecteur de rumeurs s'est arrêté sur quatre d'entre eux.

1) La quantité de téléspectateurs qui vont aux toilettes à la mi-temps menace le réseau d'égouts ? *Faux*

Le bris d'une conduite d'eau à Salt Lake City pendant le Super Bowl de 1984 serait apparemment à l'origine de cette légende urbaine. En fait, c'est l'âge avancé du réseau d'alors qui serait responsable. La ville enregistrait à cette époque quelque 300 de ces incidents par année.

Cela n'a pas empêché la rumeur de se répandre, et elle a la vie dure. En 2019, les services environnementaux de la ville de Portland, en Oregon, ont jugé bon de se faire rassurants en rappelant qu'ils ont l'habitude de gérer 265 millions de litres d'eaux usées chaque jour. L'augmentation du débit des égouts lors du Super Bowl serait même une anomalie passagère minime « en comparaison de l'effet des tempêtes de neige » sur le réseau.

Reste que les comportements des téléspectateurs du Super Bowl ont tout de même une influence mesurable sur les réseaux d'aqueducs. Par exemple, en 2011, le *New York Post* rapportait une hausse de 4 % de l'utilisation d'eau pendant la mi-temps. En 2020, le département des eaux et des égouts du comté de Miami-Dade mentionnait d'ailleurs que la pression d'eau du système d'aqueduc pouvait diminuer de 124 à 155 kPa à la fin de la première demie. Cette réduction se poursuivait ensuite pendant la mi-temps.

2) Le Super Bowl a une influence sur le nombre de naissances ? *Faux*

Une publicité réalisée en 2016 par la National Football League (NFL) prétend qu'une augmentation des naissances serait observée neuf mois après le Super Bowl... dans les villes victorieuses. Des chercheurs de la Caroline du Nord ont tenté de confirmer cette affirmation à partir des statistiques sur les naissances de 2003 à 2012, mais sans succès. Selon eux, même s'il était possible que les partisans gagnants aient plus de relations sexuelles après l'évènement, la contraception pourrait fort bien en limiter l'impact.

Le Super Bowl pourrait-il avoir d'autres effets inattendus ? Des scientifiques du Colorado ont émis l'hypothèse en 2015 que le fait d'avoir été exposée au match pendant le premier trimestre de la grossesse semblait coïncider avec une augmentation de 2 % de la probabilité d'avoir un bébé de petit poids (moins de 2,5 kg). La victoire, spéculent les auteurs, pourrait avoir un impact sur les comportements des mères adeptes de football, comme une plus grande consommation d'alcool et de tabac. Les résultats des parties de football en saison régulière ont aussi été associés à une hausse des cas de violence conjugale.

Par ailleurs, des chercheurs de Malte ont analysé en 2019 plus de 53 millions de naissances pour conclure que la proportion de garçons nés neuf mois après le Super Bowl était plus élevée qu'à d'autres moments de l'année. Leur explication du phénomène est restée nébuleuse.

3) Le nombre d'accidents de la route augmente le jour du Super Bowl ? *Vrai*

En 2003, un médecin de Toronto a étudié les décès causés par des accidents de la route lors de 27 Super Bowl consécutifs. Il a noté une hausse de 41 % des accidents de voiture mortels après la télédiffusion. Il a obtenu des résultats similaires pour les blessures non mortelles.

Le dimanche du Super Bowl serait ainsi l'une des journées les plus dangereuses sur les routes, notamment en raison de la consommation d'alcool. Selon une analyse effectuée en 2013 par le Automobile Club of Southern California, on observait alors une augmentation de 75 % des accidents causés par une personne conduisant avec les facultés affaiblies le jour du Super Bowl.

4) Les partisans mangent des milliards d'ailes de poulet, de pizzas et de hamburgers ? *Possible*

Selon le ministère américain de l'Agriculture, le Super Bowl est la deuxième journée de l'année où les Américains consomment le plus de nourriture.

En 2020, Pizza Hut envisageait de vendre 1,5 million de pizzas pendant l'évènement. La chaine Domino's rapporte pour sa part vendre en moyenne 2 millions de pizzas, ce qui représente 40 % de plus qu'un dimanche normal. Par ailleurs, le National Chicken Council prévoyait en 2020 que les Américains consommeraient 1,4 milliard d'ailes de poulet, une augmentation de 2 % par rapport à 2019.

Mais certains des chiffres qui circulent sont nettement exagérés. Ainsi, une animation de Fox News affirmait en 2016 que les Américains mangeaient 14 milliards de hamburgers le jour du Super Bowl (un chiffre qu'on retrouve aussi ici). Les États-Unis ayant une population de 330 millions d'habitants, cela signifierait 42 hamburgers par personne, ce qui semble peu plausible !

LE PISTEN BULLY 400 EST ARRIVÉ !

(Par Jean-Philippe Giroux) **Après plusieurs mois d'attente, le Club Voyageur de Hearst a finalement reçu sa nouvelle machine pour préparer les pistes de motoneige le 27 janvier. Le Pisten Bully 400 possède des chenilles en caoutchouc et une lame à 12 positions. Un conducteur et un passager peuvent s'assoir à l'intérieur. En arrière, on retrouve une plateforme pour transporter des outils et de l'huile. Le Club Voyageur tient à remercier la Fédération des clubs de motoneige de l'Ontario (OFSC) pour le financement de sa nouvelle machine. Il remercie également l'organisme Corridor du Nord qui lui a permis d'obtenir un tel ajout pour sa flotte.**

**Une place pour chacun,
la réussite pour tous**

**Conseil scolaire public
du Nord-Est de l'Ontario**

Denis Labelle, DHA : président Yves Laliberté : directeur de l'éducation